



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/14

Reçu en Préfecture le : 01/10/14  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 29 septembre 2014**  
**D-2014/466**

***Aujourd'hui 29 septembre 2014, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Monsieur Jacques COLOMBIER et Madame Catherine BOUILHET quittent la séance à 15h15*

**Excusés :**

## **Marché des Douves. Réhabilitation du marché. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre M100446. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D-2010/772 du 20 décembre 2010 et D-2014/63 du 27 janvier 2014, vous avez décidé de confier la Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du marché des Douves au Cabinet d'Architecture 50/01 (mandataire) avec les bureaux d'études ATES, VIVIEN et BALLION.

Le coût prévisionnel des travaux a été évalué à 2 700 668,89 € HT – valeur mars 2010.

Au stade de l'Avant-Projet Définitif, le maître d'œuvre s'est engagé sur un coût des travaux à 3 187 092,61 € HT – valeur avril 2012, validé par délibération n° D-2012/283 en date du 29 mai 2012.

En phase réalisation des travaux, la découverte d'un collecteur d'assainissement souterrain, appartenant à la CUB et toujours en service, sous toute la longueur du marché ont nécessité le recollement de cet ovoïde, l'adaptation du projet et la reprise partielle des plans.

Le marché de maîtrise d'œuvre concerné par ces modifications doit être adapté en conséquence :

|                                  | <b>Montant en € HT</b>    |
|----------------------------------|---------------------------|
| Montant initial du marché        | 206 550,00                |
| Avenant n° 1                     | 19 943,39                 |
| Avenant n° 2                     | 19 132,00                 |
| Avenant n° 3                     | Sans incidence financière |
| Montant du présent avenant       | 2 500,00                  |
| <b>Nouveau montant du marché</b> | <b>248 125,39</b>         |

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, à signer l'avenant au marché précité, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 422 – article 2313.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**